



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIÈCE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 7A : ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DE LA PREMIÈRE
PHASE (MONTPELLIER / BEZIERS)
PARTIE 2/3 : ÉTAT INITIAL DÉTAILLÉ



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 7A – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE	
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA PREMIÈRE PHASE	
CHAPITRE II : ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	
1. L'environnement physique	
2. Le patrimoine naturel et biologique	

PIÈCE C – VOLUME 7A – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	
3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture	
4. L'environnement humain	
5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage	
6. Interrelations des enjeux de la zone d'étude	
7. Synthèse des enjeux de l'état initial	

3. L'AGRICULTURE, LA VITICULTURE ET LA SYLVICULTURE	5
3.1. L'agriculture et la viticulture	5
3.1.1. L'occupation du sol dans la zone d'étude	5
3.1.2. Caractéristiques des exploitants et des exploitations	6
3.1.3. Les productions agricoles	9
3.1.4. Les équipements d'irrigation et cheminements agricoles	9
3.1.5. Le potentiel agronomique des sols	10
3.1.6. Les démarches qualité AOC/AOP/IGP	15
3.1.7. Les démarches environnementales	15
3.1.8. Les structures collectives de transformation et de commercialisation	16
3.1.9. Les enjeux agricoles et viticoles	27
3.2. La sylviculture	28
3.2.1. Les surfaces boisées	28
3.2.2. Les types de peuplements et essences	28
3.2.3. Les différentes formes de propriété et les documents de gestion	30
3.2.4. La localisation des enjeux forestiers	35
3.2.5. Les équipements de lutte contre le risque d'incendie	35
3.3. Synthèse des enjeux agricoles, viticoles et sylvicoles	46
3.3.1. Les enjeux agricoles, viticoles et sylvicoles de Gardiole et Mosson	46
3.3.2. Les enjeux agricoles, viticoles et sylvicoles du Bassin de Thau	46
3.3.3. Les enjeux agricoles, viticoles et sylvicoles dans la Vallée de l'Hérault	46
4. L'ENVIRONNEMENT HUMAIN	47
4.1. La population	47
4.2. Le bâti et l'habitat	50
4.3. L'organisation des territoires de la zone d'étude et l'urbanisme	53
4.3.1. Les outils et structures de planification territoriale au sein de la zone d'étude	53
4.3.2. Les documents d'urbanisme communaux	59
4.3.3. La traversée des territoires communaux	60
4.4. Les Servitudes d'Utilité Publique	63
4.4.1. Gardiole et Mosson	63
4.4.2. Bassin de Thau	68
4.4.3. Vallée de l'Hérault	72

4.5. L'emploi et les activités économiques	76
4.5.1. L'emploi	76
4.5.2. Zones d'activités économiques de la zone d'étude	79
4.5.3. Projets liés au développement économique	81
4.6. Les déplacements, réseaux et équipements	83
4.6.1. Gardiole et Mosson	83
4.6.2. Bassin de Thau	88
4.6.3. Vallée de l'Hérault	93
4.7. Les risques technologiques	98
4.7.1. Risque industriel	98
4.7.2. Risque de rupture de barrage ou de digue	98
4.7.3. Risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD)	99
4.8. L'ambiance sonore	99
4.8.1. Le classement sonore des infrastructures routières existantes	99
4.8.2. Les mesures de bruit in situ	100
4.9. Les vibrations	103
4.10. La qualité de l'air	103
4.10.1. Qualité de l'air à l'échelle des communes	103
4.10.2. Mesures in situ de la qualité de l'air	105
4.11. Le tourisme et les loisirs	110
4.11.1. Les sites et équipements touristiques et de loisirs de la zone d'étude et à proximité	110
4.11.2. Les activités liées à la chasse et à la pêche	113
4.12. Synthèse des enjeux portant sur l'environnement humain	116
4.12.1. Les enjeux portant sur l'environnement humain dans Gardiole et Mosson	116
4.12.2. Les enjeux portant sur l'environnement humain du Bassin de Thau	116
4.12.3. Les enjeux portant sur l'environnement humain dans la Vallée de l'Hérault	116
5. LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL ET LE PAYSAGE	117
5.1. Le patrimoine historique et culturel	117
5.1.1. Le patrimoine protégé	117
5.1.2. Le patrimoine archéologique	121
5.1.3. Les bâtis remarquables et autre patrimoine non protégé	123
5.1.4. Synthèse sur le patrimoine historique culturel	123
5.2. Le paysage	124
5.2.1. Le contexte paysager	124
5.2.2. Analyse des sensibilités paysagères	124
5.2.3. Analyse des enjeux paysagers	128
5.3. Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux	130
5.3.1. Les enjeux paysagers et patrimoniaux du territoire Gardiole et Mosson	130
5.3.2. Les enjeux paysagers et patrimoniaux du Bassin de Thau	135
5.3.3. Les enjeux paysagers et patrimoniaux de la Vallée de l'Hérault	139
6. INTERRELATIONS DES ENJEUX DE LA ZONE D'ETUDE	143
6.1. Gardiole et Mosson	143
6.2. Bassin de Thau	145
6.3. Vallée de l'Hérault	147
7. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'ÉTAT INITIAL	149
7.1. Les enjeux de l'état initial de Gardiole et Mosson	149
7.2. Les enjeux de l'état initial du Bassin de Thau	154
7.3. Les enjeux de l'état initial dans la Vallée de l'Hérault	159
TABLES DES ILLUSTRATIONS	164

PIÈCE C – VOLUME 7A – PARTIE 3 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE III : DESCRIPTION DE LA PHASE 1 DU PROJET LNMP ENTRE MONTPELLIER ET BÉZIERS

CHAPITRE IV : ANALYSE DES EFFETS DE LA PHASE 1 DU PROJET LNMP SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION

CHAPITRE V : LES EFFETS CUMULES AVEC LES AUTRES PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES

CHAPITRE VI : CARTOGRAPHIE DU PROJET, DES EFFETS ET DES MESURES

Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisées de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

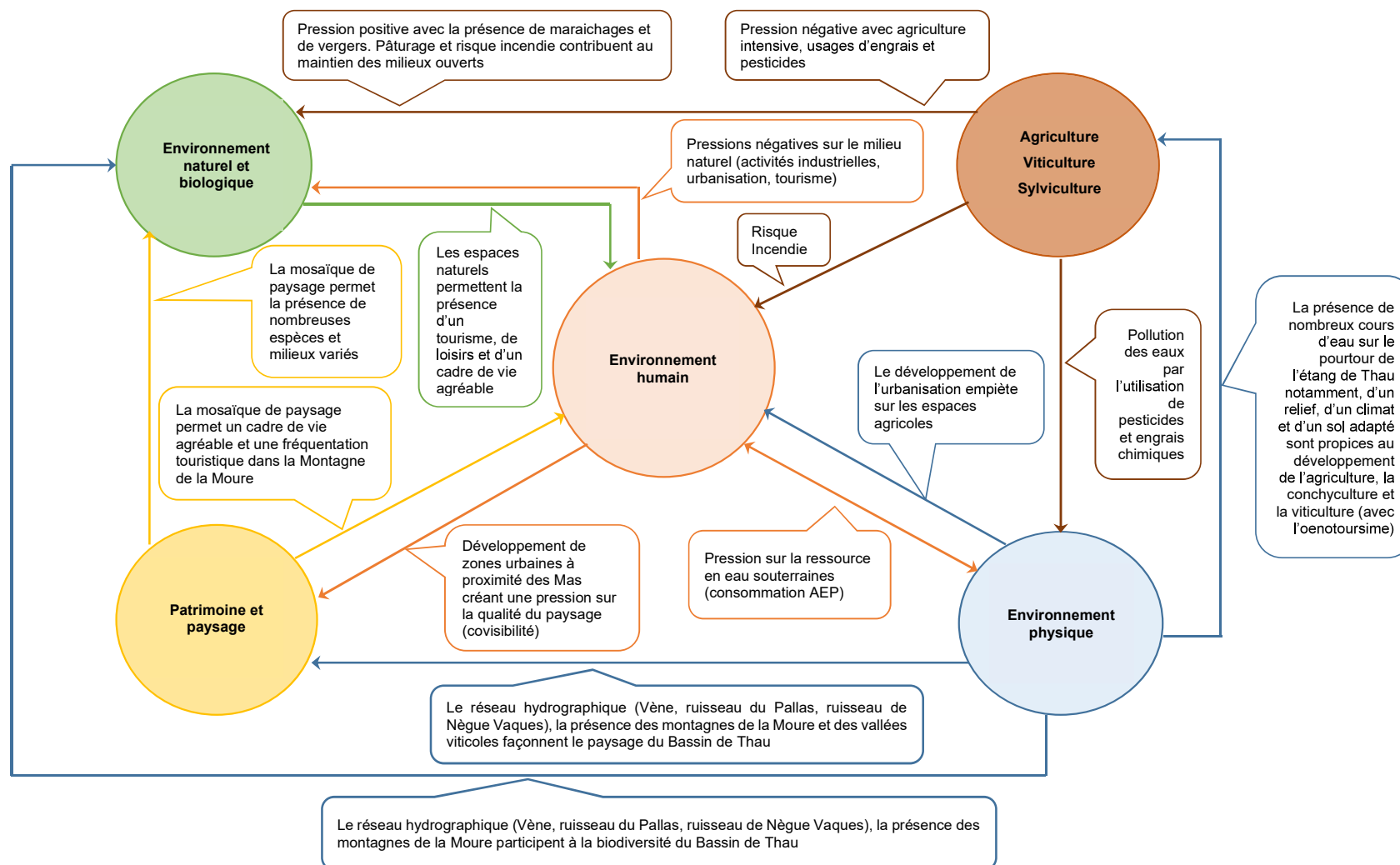
Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une **trame de fond bleu clair**.

Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.

6.2. BASSIN DE THAU



Environnement physique / Milieu naturel

Le climat, le relief, les sols, la présence de cours d'eau et de zones humides sont autant de facteurs qui influencent le milieu naturel. La présence de paysages diversifiés (plaine, ripisylves, massifs boisés, garrigues, etc.) sont autant d'atouts pour une diversité d'espèces et d'habitats.

Le climat méditerranéen avec ses hivers doux et ses étés chauds favorisent la présence d'espèces et d'habitats adaptés.

Les sols, le relief et le réseau hydrographique jouent également un rôle important. La présence notamment de la Vène et de sa ripisylve assez développée permet l'accueil d'espèces protégées. La zone d'étude est constituée de milieux plutôt ouverts dans la partie Ouest, avec notamment la présence de pelouses sèches. A l'Est, on retrouve des milieux forestiers (garrigues de Loupian à Villeveyrac).

Le massif de la Gardiole est aussi un enjeu fort pour l'avifaune et les reptiles.

La présence d'un réseau hydrographique important (Ruisseaux du Pallas, Nègue Vaques, la Vène) implique la présence de zones inondables. Ces dernières sont souvent accompagnées de zones humides. Celles-ci sont localisées en bordures de cours d'eau ou dans les plaines alluviales et présentent un enjeu écologique important (espèces et habitats patrimoniaux). On peut citer notamment les mares de Roumège Cabrau qui accueillent des amphibiens, insectes, reptiles et oiseaux ainsi que des espèces végétales endémiques comme la Renouée de France.

Les milieux ouverts au Nord de Pinet et Mèze abritent une diversité d'espèces remarquables (reptiles, avifaune, entomofaune). Par ailleurs, de réguliers incendies permettent de maintenir ces milieux de garrigues ouverts.

Environnement physique / Environnement humain / agriculture

Le relief doux des vallées, la proximité de l'eau et un climat méditerranéen ont participé à une installation très ancienne de l'Homme au sein de la zone d'étude.

Le secteur présente de grandes superficies agricoles comparé à d'autres secteurs de la zone de passage préférentiel.

Les parcelles agricoles du secteur sont globalement localisées au Nord de l'autoroute A9 et sont dominées par la prédominance de la viticulture (Picpoul de Pinet).

L'utilisation importante d'engrais et l'usage des pesticides peut influencer la qualité des eaux superficielles (par ruissellement) et souterraines (par infiltration ou échanges avec les eaux superficielles). Les principaux cours d'eau ont un objectif de bon état écologique fixé pour 2027 selon les objectifs fixés par la DCE.

La richesse du réseau hydrographique s'accompagne, pour le milieu humain, d'un risque accru d'inondation avec également le phénomène des épisodes Cévenols. Les constructions humaines (habitations, infrastructures) ayant tendance à modifier les champs d'inondation des cours d'eau, elles sont réglementées dans les secteurs les plus sensibles, au moyen de Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI).

Le sol est également utilisé depuis l'antiquité et encore aujourd'hui avec la présence de la carrière Sodicapei dont une partie est interceptée par la zone d'étude (Loupian). De plus, la ressource en eaux souterraines, exploitée pour l'AEP, est un enjeu majeur pour l'Homme qui y exerce une pression importante, notamment l'été avec l'accueil d'une population importante.

Les présences des collines de la Moure et de plaines viticoles, sont aussi un atout pour le cadre de vie, avec des itinéraires de randonnées.

Milieu naturel / Environnement humain/agriculture

Le milieu humain peut avoir des interactions bénéfiques ou négatives vis-à-vis du milieu naturel.

Concernant les effets bénéfiques, les activités humaines peuvent contribuer au maintien de milieux d'intérêt (pastoralisme, incendie). Il en est de même pour le paysage bocager ou les carrières.

D'un point de vue fonctionnel, l'agriculture extensive et la sylviculture (collines de la Moure essentiellement) contribuent à la conservation d'espaces forestiers, bosquets et systèmes de haies nécessaires à la circulation des espèces. Ces espèces se déplacent pour se nourrir, se reproduire ou conquérir de nouveaux espaces.

L'Homme exerce également de multiples pressions sur le milieu naturel : agriculture intensive, activités industrielles, urbanisation, tourisme, introduction d'espèces invasives...

Le territoire est largement occupé par les activités agricoles. L'usage des engrais et d'engins mécaniques, appauvrit les espaces naturels, du point de vue de la biodiversité, par la dégradation des sols et des eaux.

De plus, l'Homme développe ses activités et aménage le territoire en conséquence : infrastructures de transport, agriculture intensive, exploitation de carrières, urbanisation, lignes électriques, barrages hydroélectriques sur les rivières... Ces activités peuvent, entre autres, conduire à un morcellement important du territoire, à une altération directe et durable des habitats, par effet d'emprise, à une coupure des corridors écologiques (atteinte à la libre circulation de la faune et à la dissémination des plantes), à la pollution des eaux. Ainsi la plaine de Poussan est soumise à une pression urbaine forte.

L'occupation des sols entraîne un impact direct sur les milieux par effet d'emprise. Ainsi sur ce territoire, la surface agricole diminue au profit de l'urbanisation.

Les zones bâties sont relativement limitées (la densité de population dans la zone d'étude est relativement faible). L'habitat s'organise autour de bourgs, de hameaux ou de manière diffuse en zone agricole.

Les zones bâties sont reliées entre elles par des routes départementales. Outre le fait de morceler le territoire, ces infrastructures sont également source de bruits et de dérangements sonores pour la faune.

De plus, la zone d'étude intercepte plusieurs lignes haute tension qui constituent, pour la plupart, des obstacles aux déplacements des oiseaux et des chauves-souris.

Les activités humaines entraînent également une pollution sonore, lumineuse ainsi qu'une dégradation de la qualité de l'air. Les milieux naturels subissant des nuisances sonores ou des pollutions voient leur capacité d'accueil diminuer.

Les sources de bruit sont presque exclusivement humaines et la majorité des nuisances sont imputables au trafic routier. La plupart des animaux perçoivent des sons sur une plage de fréquences différente de celle de l'Homme. Ils ont en général une sensibilité plus importante. Le bruit est un facteur de stress qui peut entraîner la fuite d'un animal, donc des dépenses énergétiques supplémentaires, des difficultés pour la reproduction ou un accroissement du risque de prédation.

Les chants des différentes espèces forment un paysage sonore qui varie d'un écosystème à l'autre. En effet, chaque espèce occupe une niche du spectre sonore, ce qui permet à des dizaines d'espèces (oscines, crickets...) de chanter simultanément sans se perturber. Les bruits d'origine humaine viennent ainsi masquer certaines bandes du spectre sonore et empêchent les espèces qui utilisent ces plages de fréquence de communiquer, donc de se reproduire.

De plus, le chant synchronisé de certains groupes comme les Amphibiens leur offre une protection contre les prédateurs. En effet, le son semble venir de partout et empêche le prédateur de localiser une proie. Les dérangements humains (passage d'une voiture, bruit soudain...) perturbent la synchronisation et permettent aux prédateurs de localiser un individu avec précision.

Au sein de la zone d'étude, l'A9 et la RD613 ont été classées comme des infrastructures de transport bruyantes (respectivement en catégorie 1 et 2). Les nuisances sonores pour la faune sont donc principalement localisées à proximité de ces infrastructures.

La pollution de l'air peut également affecter le milieu naturel.

L'impact de l'ozone sur les plantes est désormais connu. Ce polluant perturbe le métabolisme des végétaux (réduction de la photosynthèse, augmentation de la respiration), ce qui induit une diminution de leur croissance.

Le tourisme sur la zone d'étude se développe autour de la pratique des sports de pleine nature (randonnée, vélo, équitation) avec la présence de paysages variés (vallées, massifs boisés...). Ceci peut entraîner une pression sur les milieux naturels en cas de fréquentation très importante des sites : dégradation du milieu et dérangement des espèces. Plus en retrait, le tourisme balnéaire domine.

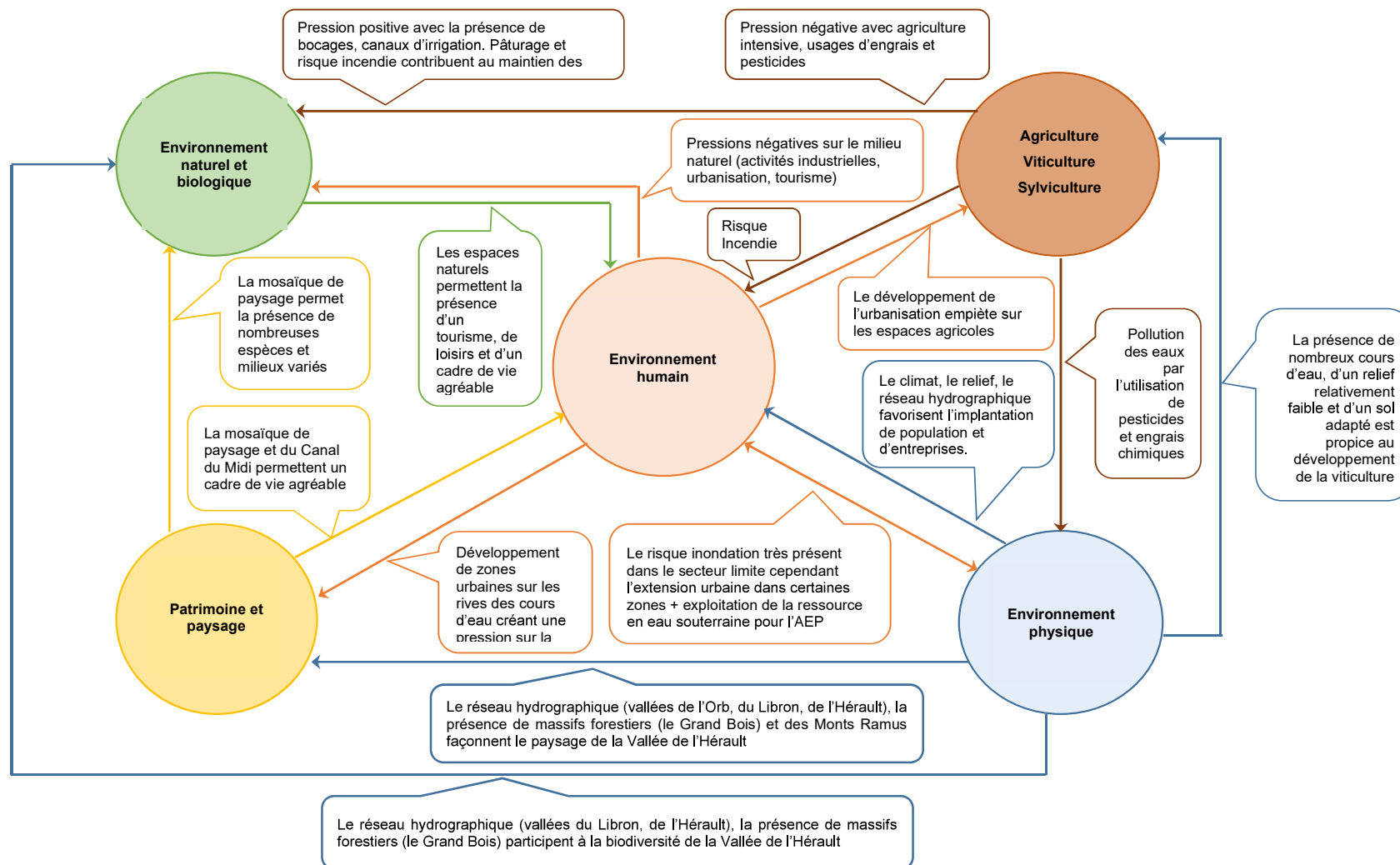
Agriculture / Viticulture / Paysage et patrimoine

L'activité viticole est importante au niveau de la zone d'étude. Cette activité façonne donc de manière importante les paysages.

Les plaines viticoles prépondérantes sont donc une entité paysagère à part entière.

Elles participent également au patrimoine avec la présence de nombreux mas isolés d'intérêt patrimonial.

6.3. VALLEE DE L'HERAULT



Les interrelations entre les composantes de l'environnement sont extrêmement nombreuses et complexes. L'analyse qui suit propose une vision synthétique de ces interrelations en mettant en avant les liens privilégiés entre les cinq grandes composantes de l'environnement à savoir l'environnement physique, le patrimoine naturel et biologique, l'agriculture (comprenant également la viticulture et la sylviculture), l'environnement humain ainsi que le paysage et le patrimoine protégés.

Afin de faciliter la lecture, certaines composantes ont été regroupées (milieu humain et agriculture/sylviculture d'une part, l'environnement physique et le paysage d'autre part qui sont étroitement liés).

Environnement physique / Patrimoine naturel

Le climat, le relief, les sols, la présence de cours d'eau et de zones humides sont autant de facteurs qui influencent le milieu naturel. La présence de paysages diversifiés (plaine, ripisylves, massifs boisés, garrigues, coteaux, etc.) constitue des atouts pour la diversité d'espèces et d'habitats.

Le climat méditerranéen avec ses hivers doux et ses étés chauds favorise la présence d'espèces et d'habitats diversifiés.

Les sols, le relief et le réseau hydrographique jouent également un rôle important. La présence de plusieurs vallées (Libron, Hérault) et d'un système d'irrigation efficace permettent à ce secteur d'être un territoire à dominante agricole. Les ripisylves sont équilibrées en termes de classes d'âges (strates d'arbres) et certaines sont classées en zone humide mais apparaissent dégradées car elles sont situées dans un contexte anthropisé (recalibrage des berges, cultures intensives (vignobles et bocages)).

Un seul site présente des enjeux majeurs pour le patrimoine naturel. Il s'agit du réseau des mares de Béziers-Montblanc situé dans des zones assez fermées relictuelles (garrigues, petits boisements), elles-mêmes incluses dans une matrice agricole intensive. Ces habitats sont favorables notamment aux amphibiens (Pelobate cultripède), oiseaux (Busard cendré, la Pie-grièche à tête rousse, l'Aigle de Bonelli), et insectes (Diane). Du point de vue floristique, ces mares temporaires accueillent plusieurs espèces rares à très rares dont notamment l'Airoposis délicat (quelques dizaines d'individus dans la zone d'étude).

Par ailleurs, de réguliers incendies permettent de maintenir ces milieux de garrigues ouverts.

Environnement physique / Environnement humain / Agriculture

Le relief doux de plaine et de plateau, la proximité de l'eau et le climat méditerranéen ont participé à une installation très ancienne de l'Homme au sein de la zone d'étude comme en témoigne le patrimoine archéologique et historique.

Ce territoire présente des sols agricoles diversifiés, de très bonne qualité agronomique. La diversité des sols et les possibilités d'irrigation ont permis de développer l'agriculture qui est caractérisée par la prédominance de la viticulture, le maraichage et les cultures céréalières.

L'utilisation d'engrais et l'usage de pesticides peuvent influencer la qualité des eaux superficielles (par ruissellement) et souterraines (par infiltration ou échanges avec les eaux superficielles). Les nappes souterraines sont exploitées pour l'alimentation en eau potable (une

quinzaine de captages dans la zone d'étude) et ont ainsi vu leur objectif de bon état chimique repoussé jusqu'en 2027 (Alluvions de l'Orb et du Libron).

Par ailleurs, l'activité sylvicole est très peu représentée dans la zone d'étude (deux bois de production : Bourbaki et de Montblanc).

L'importance du réseau hydrographique (une quinzaine de cours d'eau au droit de la zone d'étude dont l'Hérault avec un écoulement permanent) s'accompagne, pour le milieu humain, d'un risque accru d'inondation (vallées alluviales de l'Orb, du Libron et de l'Hérault) dans les secteurs urbanisés (Béziers, Villeneuve-lès-Béziers, Montblanc, Saint-Thibéry et Florensac). Les constructions humaines (habitations, infrastructures...) ayant tendance à modifier les champs d'inondation des cours d'eau, sont réglementées dans les secteurs les plus sensibles, au moyen de Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI).

Les présences de plusieurs bois (Bourbaki, le Grand Bois) et de vallées viticoles, sont aussi un atout pour le cadre de vie, avec notamment des zones de loisirs (centres équestres, accrobranches...). Cette forte fréquentation augmente le risque incendie du secteur.

Patrimoine naturel / Environnement humain / Agriculture

Le milieu humain peut avoir des interactions bénéfiques ou négatives vis-à-vis du milieu naturel.

Concernant les effets bénéfiques, les activités humaines peuvent contribuer au maintien de milieux d'intérêt écologique (milieux ouverts) ou avec la présence de nombreux canaux d'irrigation.

D'un point de vue fonctionnel, l'agriculture extensive et la sylviculture contribuent à la conservation d'espaces forestiers, bosquets et systèmes de haies nécessaires à la circulation des espèces. Ces espèces se déplacent pour se nourrir, se reproduire ou conquérir de nouveaux espaces.

L'Homme exerce également de multiples pressions sur le milieu naturel : agriculture intensive, activités industrielles, urbanisation, tourisme, introduction d'espèces invasives...

Le territoire est largement occupé par les activités agricoles. L'usage des engrais et d'engins mécaniques, appauvrit les espaces naturels, du point de vue de la biodiversité, par la dégradation des sols et des eaux.

De plus, l'Homme développe ses activités et aménage le territoire en conséquence : infrastructures de transport, agriculture intensive, carrières, activités industrielles, urbanisation, lignes électriques, ... Ces activités peuvent, entre autres, conduire à un morcellement important du territoire, à une altération directe et durable des habitats, par effet d'emprise, à une coupure des corridors écologiques (atteinte à la libre circulation de la faune et à la dissémination des plantes), à la pollution des eaux. L'occupation des sols entraîne un impact direct sur les milieux par effet d'emprise.

Les zones bâties sont relativement limitées (excepté sur Villeneuve-lès-Béziers et dans une moindre mesure sur Bessan). L'habitat s'organise autour de bourgs, de hameaux ou de manière diffuse en zone agricole.

Les zones bâties sont reliées entre elles par des routes départementales. Deux voies ferrées traversent également ce territoire. Outre le fait de morceler le territoire, ces infrastructures sont également source de bruits, de collision et de dérangements sonores pour la faune.

De plus, la zone d'étude intercepte plusieurs lignes haute tension qui constituent, pour la plupart, des obstacles aux déplacements des oiseaux et des chauves-souris.

Les activités humaines entraînent également une pollution sonore, lumineuse ainsi qu'une dégradation de la qualité de l'air. Les milieux naturels subissant des nuisances sonores ou des pollutions voient leur capacité d'accueil diminuer.

Les sources de bruit sont presque exclusivement humaines et la majorité des nuisances sont imputables au trafic routier. La plupart des animaux perçoivent des sons sur une plage de fréquences différente de celle de l'Homme. Ils ont en général une sensibilité plus importante. Le bruit est un facteur de stress qui peut entraîner la fuite d'un animal, donc des dépenses énergétiques supplémentaires, des difficultés pour la reproduction ou un accroissement du risque de prédation.

Les chants des différentes espèces forment un paysage sonore qui varie d'un écosystème à l'autre. En effet, chaque espèce occupe une niche du spectre sonore, ce qui permet à des dizaines d'espèces (oscines, criquets...) de chanter simultanément sans se perturber. Les bruits d'origine humaine viennent ainsi masquer certaines bandes du spectre sonore et empêchent les espèces qui utilisent ces plages de fréquence de communiquer, donc de se reproduire.

De plus, le chant synchronisé de certains groupes comme les Amphibiens leur offre une protection contre les prédateurs. En effet, le son semble venir de partout et empêche le prédateur de localiser une proie. Les dérangements humains (passage d'une voiture, bruit soudain...) perturbent la synchronisation et permettent aux prédateurs de localiser un individu avec précision.

Au sein de la zone d'étude, l'A9 et l'A75 notamment ont été classées comme des infrastructures de transport bruyantes (respectivement en catégorie 1 et 2). Les nuisances sonores pour la faune sont donc principalement localisées à proximité de ces infrastructures.

La pollution de l'air peut également affecter le milieu naturel.

L'impact de l'ozone sur les plantes est désormais connu. Ce polluant perturbe le métabolisme des végétaux (réduction de la photosynthèse, augmentation de la respiration), ce qui induit une diminution de leur croissance.

Le tourisme sur la zone d'étude se développe autour de pratique des sports de pleine nature (randonnée, vélo) avec la présence de paysages variés (vallées alluviales, massifs...) et du canal du Midi. Ceci peut entraîner une pression sur les milieux naturels en cas de fréquentation très importante des sites : dégradation du milieu et dérangement des espèces.

Agriculture/Viticulture / Paysage et patrimoine

L'activité agricole est majeure au niveau de la zone d'étude. Cette activité façonne donc de manière importante les paysages.

Elle participe également au patrimoine avec la présence de nombreux mas isolés dont certains ont perdu leur vocation agricole au profit d'une vocation résidentielle.

Les grandes exploitations viticoles (milieux ouverts) conduisent également à une certaine uniformisation du paysage.

7.SYNTHESE DES ENJEUX DE L'ETAT INITIAL

7.1. LES ENJEUX DE L'ETAT INITIAL DE GARDIOLE ET MOSSON

Les principaux enjeux du secteur correspondent :

- à **proximité de Montpellier**, où la zone industrielle de la Lauze est inévitable et où la pression foncière renforce l'enjeu de maintien de l'activité agricole qui présente, à la Castelle, quelques parcelles remarquables. Par ailleurs, comme sur une grande partie du secteur, l'enjeu de préservation de la nappe d'eau souterraine y est majeur ;
- à **la Mosson**, dont la vallée encaissée limite géographiquement un risque d'inondation fort et dont la nappe alluviale est vulnérable, dans un secteur concerné par les prélèvements pour l'AEP. Tant le cours d'eau que sa ripisylve, mais également les milieux associés situés au Sud-Ouest du cours d'eau présentent par ailleurs des enjeux majeurs pour le milieu naturel, en accueillant des habitats et espèces remarquables à des titres divers ;
- au **massif de la Gardiole**, formation présentant une vulnérabilité hydrogéologique karstique conjuguée avec la présence de plusieurs périmètres de protection de captages pour l'AEP. Site classé, ce massif porte de multiples enjeux environnementaux dont les principaux sont d'ordre paysager et patrimonial, avec des fonctions récréatives diverses qui ont pour effet de renforcer davantage encore que pour les autres boisements sa sensibilité au risque "feux de forêt" ;
- à la **plaine de Fabrègues**, qui accueille des périmètres de protection rapprochée de captages, alors que la nappe présente une forte vulnérabilité, ainsi que quelques parcelles agricoles et viticoles à enjeux très forts.

Général

-  Limite départementale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 1
-  Limite communale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 2

Milieu physique

-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Zone inondable
-  Périmètre de protection de Captage d'alimentation en Eau potable (AEP) immédiate ou rapprochée
-  Vulnérabilité de la ressource en eaux souterraines - Forte et Très forte

Milieu naturel

-  Zone humide avérée

Enjeux inventaire Habitats espèces

-  Majeurs
-  Très forts
-  Forts
-  Zone d'inventaire

Milieu humain

Équipement

-  Site d'hébergement touristique et site de loisirs
-  Equipement divers
-  Etablissement sensible
-  Parc photovoltaïque
-  SEVESO
-  Carrières

Réseau

-  Poste électrique
-  Réseau électrique (HT/THT)
-  Gazoduc
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Réseau ferré existant

Zonage d'urbanisme

-  Zone d'activité existante
-  Zone d'activité future
-  Zone urbanisée
-  Zone à urbaniser
-  Espace Boisé Classé

Enjeu agricole et viticole

-  Enjeu très fort

Patrimoine et paysage

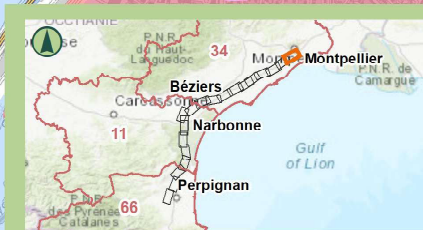
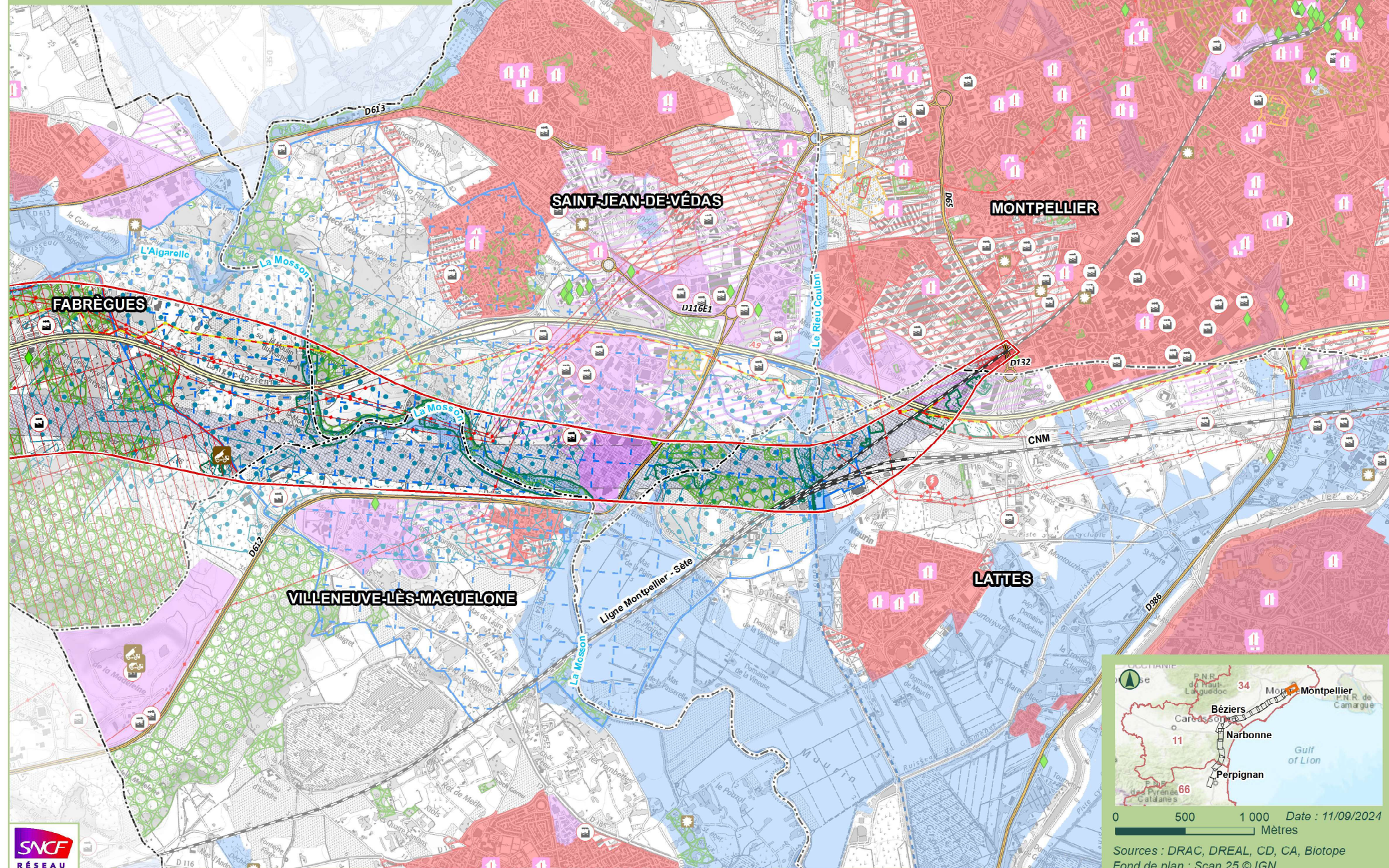
-  Patrimoine UNESCO
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site Patrimonial Remarquable
-  Voie Domitienne

Monument historique et périmètre de protection :

-  Classé / Partiellement Classé
-  Inscrit / Partiellement inscrit
-  Classé - Inscrit / Partiellement Classé-Inscrit



Gardiole et Mosson 1/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

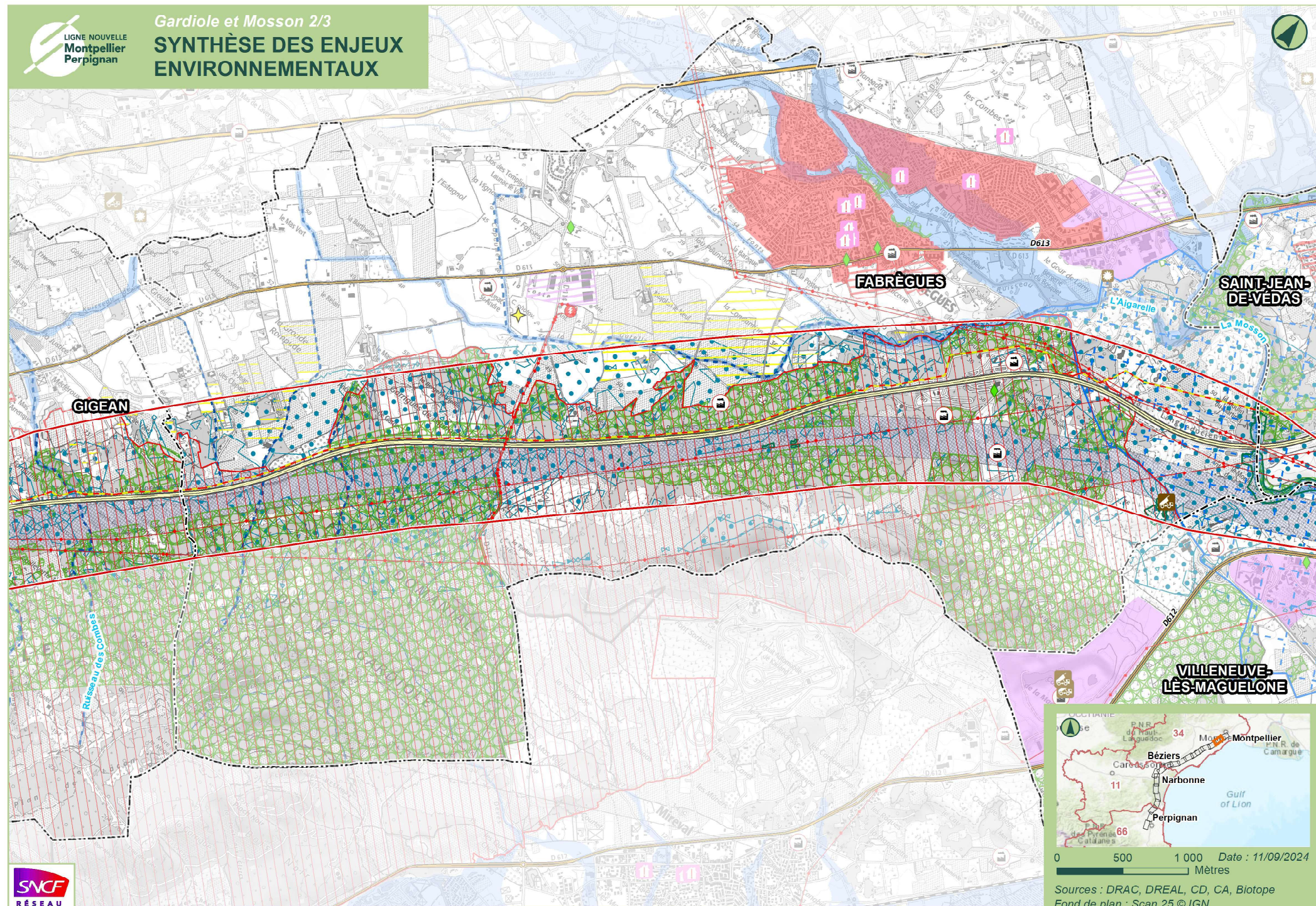


0 500 1 000 Mètres
Date : 11/09/2024
Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



Gardiole et Mosson 2/3

SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

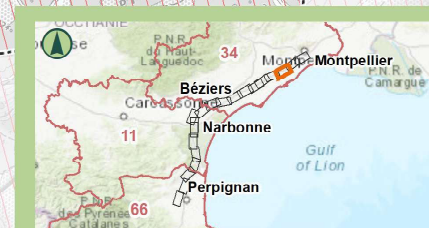
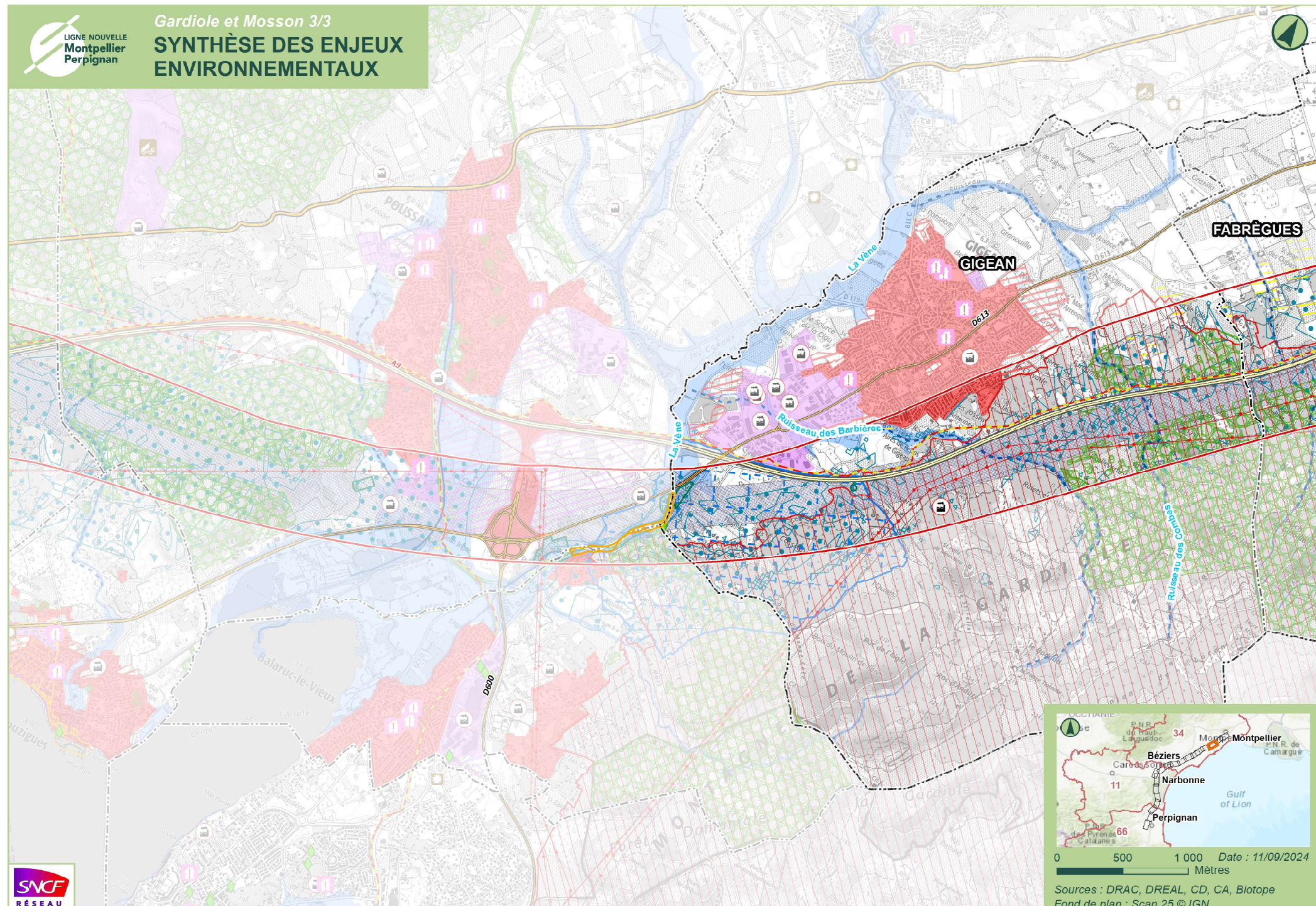


0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



Gardiole et Mosson 3/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

7.2. LES ENJEUX DE L'ETAT INITIAL DU BASSIN DE THAU

Les principaux enjeux du secteur correspondent :

- à la **basse vallée de la Vène** dont les principaux enjeux s'articulent autour du site inscrit d'Issanka, de la protection de la nappe d'eau souterraine alimentant les captages d'Issanka (Alimentation en Eau Potable ou AEP), mais également des activités économiques situées au Nord-Ouest de l'A9 sur la commune de Gigean ;
- au maintien et à la préservation de la qualité des eaux de l'**étang de Thau** qui, bien que n'étant pas couvert par la zone d'étude, est le milieu récepteur de l'ensemble du réseau hydrographique de celle-ci ;
- la **plaine de Poussan**, enjeu très fort non seulement d'un point de vue paysager, mais également en termes d'activités économiques avec, au Sud-Ouest du ruisseau de la Lauze, une grande zone existante et, de l'autre côté du cours d'eau, deux très vastes zones en projet. C'est par ailleurs en limite Nord-Est de la zone d'étude que s'amorcent, sur ce secteur, la zone de captages pour l'Alimentation en Eau Potable d'Issanka et donc des enjeux hydrogéologiques très forts en raison de la vulnérabilité de la nappe. Enfin, le long de la Vène, à la riche ripisylve, se développe le site inscrit d'Issanka ;
- la **mare de Roumège Cabrau et ses abords**, unique site d'intérêt écologique majeur du secteur, qui abrite notamment plusieurs espèces végétales très rares ;
- aux **collines de la Moure**, qui présentent des zones karstiques et dont les boisements constituent un enjeu social (activités récréatives) et culturel (Via Domitia) et présentent un fort risque de "feux de forêt" ;
- au **terroir du Picpoul de Pinet**, AOC emblématique du territoire. Au-delà de l'enjeu viticole majeur, ce secteur de vignes présente également un enjeu très fort de préservation de la nappe d'eau souterraine qui alimente les forages Ormezon ainsi qu'un enjeu paysager et culturel (Via Domitia) très fort.

Général

-  Limite départementale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 1
-  Limite communale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 2

Milieu physique

-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Zone inondable
-  Périmètre de protection de Captage d'alimentation en Eau potable (AEP) immédiate ou rapprochée
-  Vulnérabilité de la ressource en eaux souterraines - Forte et Très forte

Milieu naturel

-  Zone humide avérée

Enjeux inventaire Habitats espèces

-  Majeurs
-  Très forts
-  Forts
-  Zone d'inventaire

Milieu humain

Équipement

-  Site d'hébergement touristique et site de loisirs
-  Equipement divers
-  Etablissement sensible
-  Parc photovoltaïque
-  SEVESO
-  Carrières

Réseau

-  Poste électrique
-  Réseau électrique (HT/THT)
-  Gazoduc
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Réseau ferré existant

Zonage d'urbanisme

-  Zone d'activité existante
-  Zone d'activité future
-  Zone urbanisée
-  Zone à urbaniser
-  Espace Boisé Classé

Enjeu agricole et viticole

-  Enjeu très fort

Patrimoine et paysage

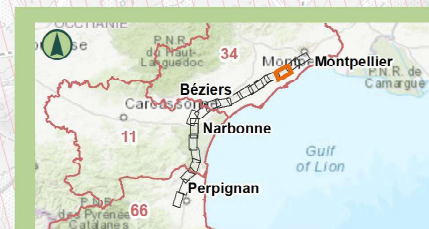
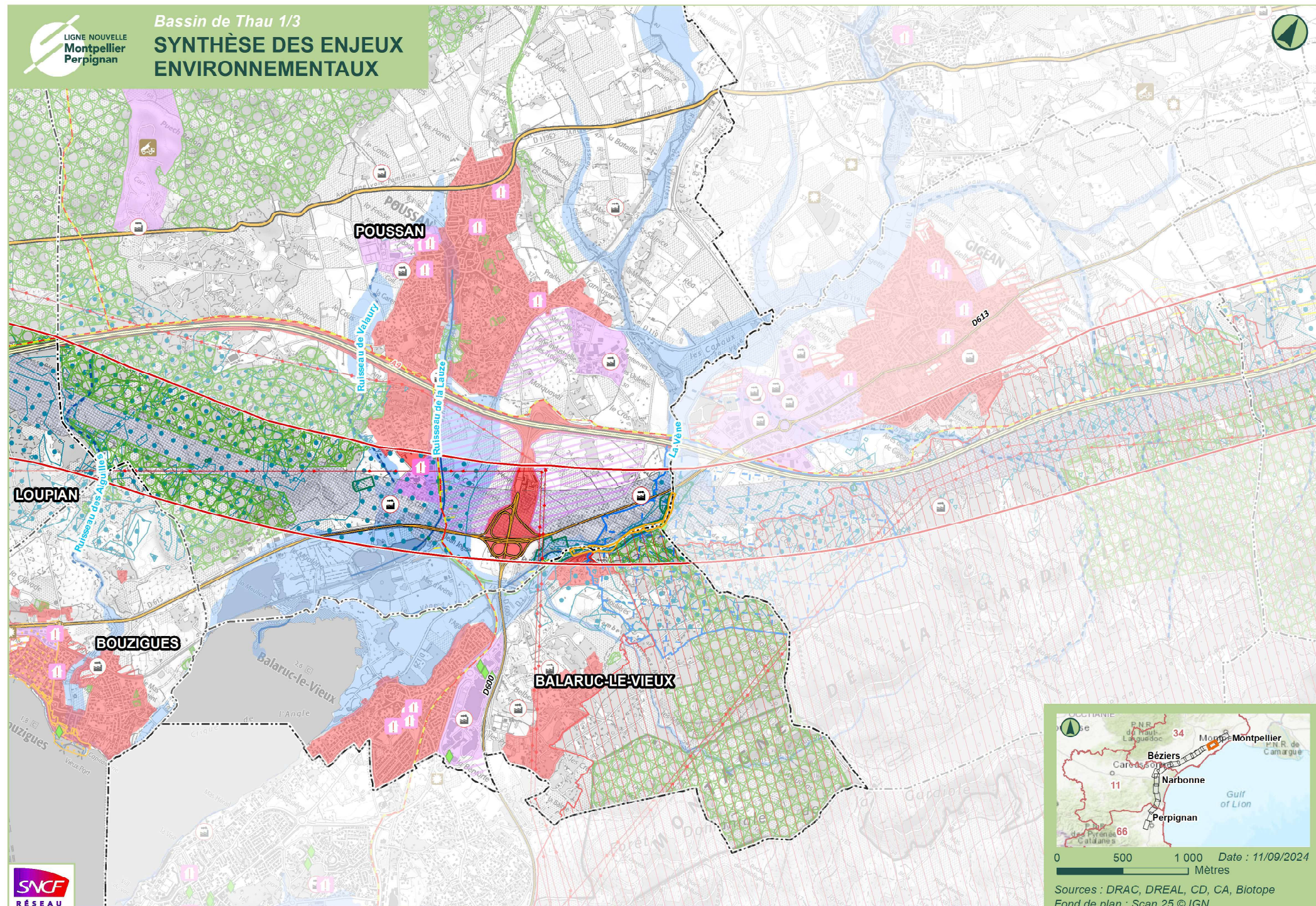
-  Patrimoine UNESCO
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site Patrimonial Remarquable
-  Voie Domitienne

Monument historique et périmètre de protection :

-  Classé / Partiellement Classé
-  Inscrit / Partiellement inscrit
-  Classé - Inscrit / Partiellement Classé-Inscrit



Bassin de Thau 1/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

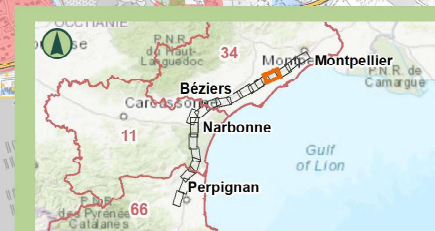
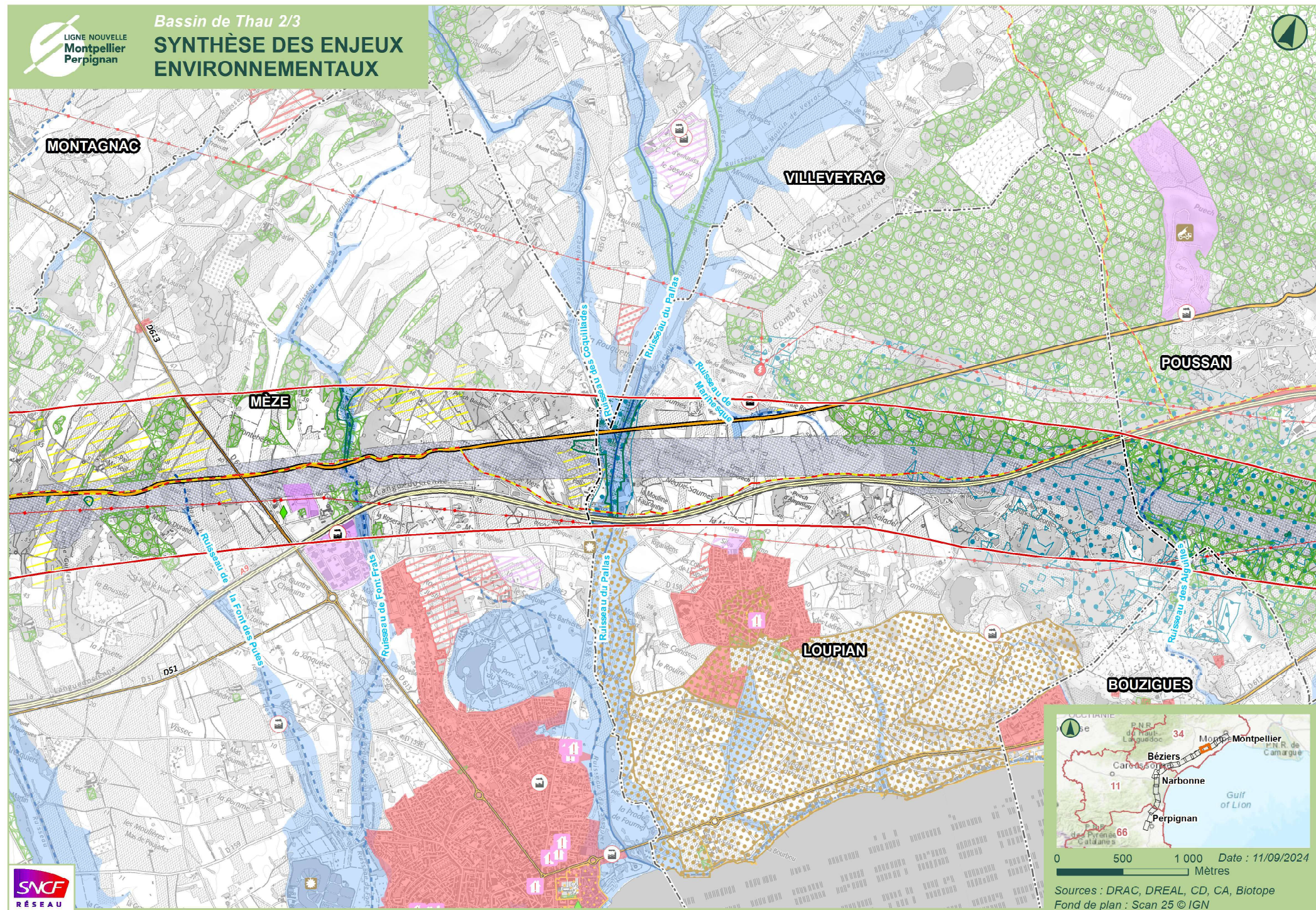


0 500 1 000 Mètres

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

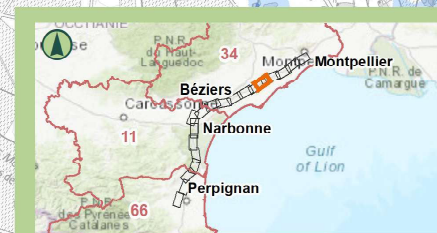
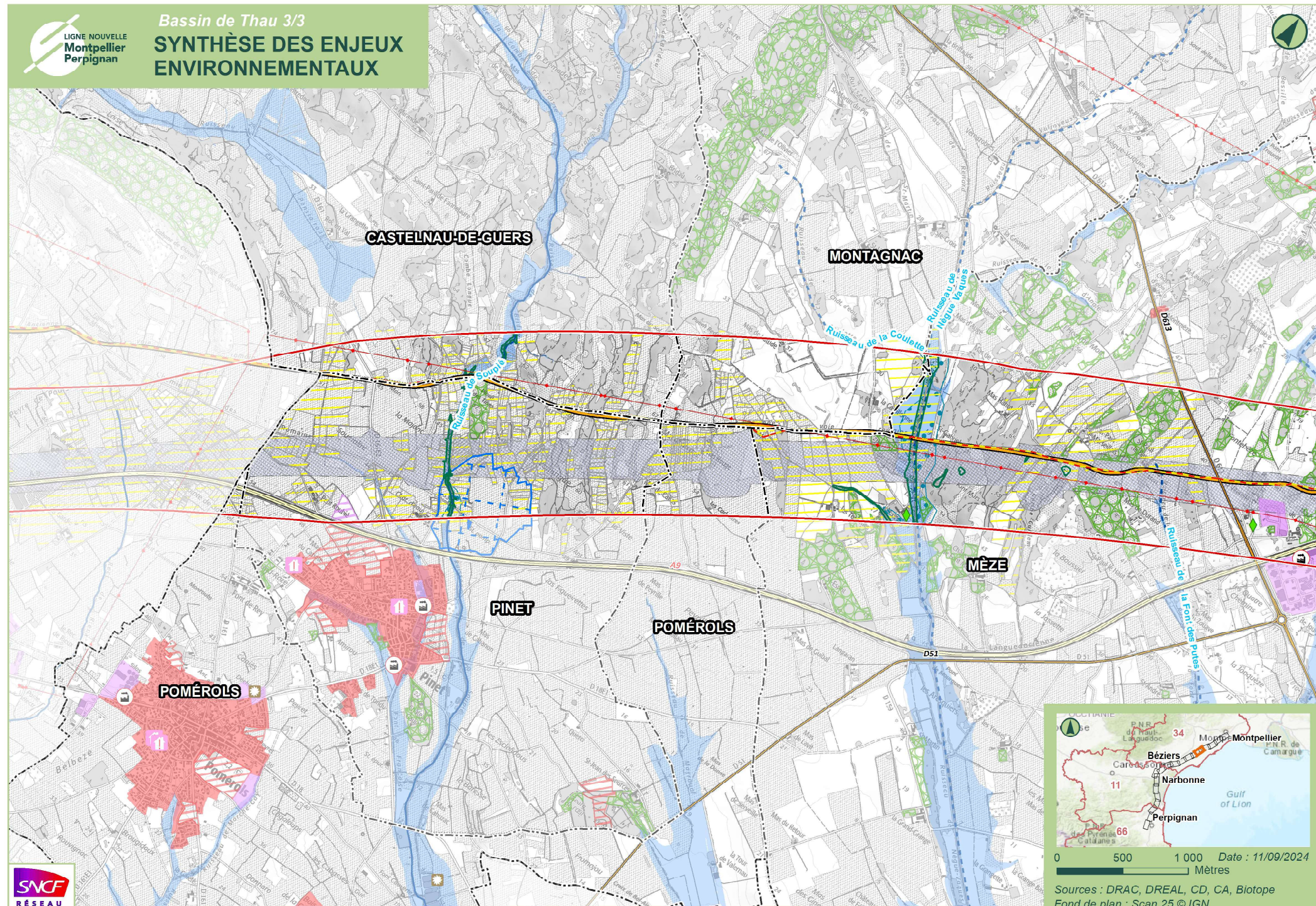


Bassin de Thau 2/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX





Bassin de Thau 3/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

7.3. LES ENJEUX DE L'ETAT INITIAL DANS LA VALLEE DE L'HERAULT

Les principaux enjeux du secteur correspondent :

- à la **plaine de Bessan**, laquelle présente des enjeux agricoles et viticoles mais surtout un secteur d'activités économiques en plein développement, au Nord-Est du diffuseur de l'A9, et qui fait face aux Monts Ramus, éléments paysagers emblématiques du secteur ;
- au secteur **Bourbaki – Montblanc**, développé de part et d'autre du Libron, qui présente un enjeu écologique majeur, notamment pour le réseau de mares qu'il abrite, ainsi que des enjeux agricoles et viticoles très forts. Les boisements de ce secteur, outre un intérêt récréatif certain, présentent par ailleurs un risque "feux de forêt" d'autant plus fort que les enjeux concernés le sont ;
- à la **plaine de l'Hérault**, développée sur des alluvions, qui présente des enjeux agricoles et viticoles très forts mais aussi des risques géotechniques (sols compressibles) et une forte sensibilité en termes de paysage ;
- aux deux cours d'eau principaux que sont le **Libron** et l'**Hérault**, qui traversent la zone d'étude et ne peuvent être évités. Ces deux cours d'eau portent des enjeux majeurs en termes de risque inondation, et les nappes alluviales qui leur sont associées présentent un enjeu très fort pour l'alimentation en eau, notamment au droit des captages de Florensac. L'Hérault et sa ripisylve recèlent par ailleurs de grandes richesses écologiques, tant en termes d'habitats que d'espèces, et constituent une continuité écologique mais également sylvicole particulièrement prisée pour des activités de loisirs ;
- à la **zone urbanisée de Villeneuve-lès-Béziers** qui concentre de nombreuses habitations et activités économiques, dont trois sites industriels SEVESO (mais seul le zonage du PPRT commun de deux d'entre elles est intercepté par la zone d'étude) et présente ainsi des enjeux majeurs en termes de continuités urbaines, de cadre de vie et de paysage, mais aussi de risques industriels. L'extrémité Sud-Ouest de ce secteur est par ailleurs concernée par les inondations de l'Orb.

Général

	Limite départementale		Zone de Passage Préférentielle phase 1
	Limite communale		Zone de Passage Préférentielle phase 2

Milieu physique

	Cours d'eau permanent
	Cours d'eau intermittent
	Zone inondable
	Périmètre de protection de Captage d'alimentation en Eau potable (AEP) immédiate ou rapprochée
	Vulnérabilité de la ressource en eaux souterraines - Forte et Très forte

Milieu naturel

	Zone humide avérée
Enjeux inventaire Habitats espèces	
	Majeurs
	Très forts
	Forts
	Zone d'inventaire

Milieu humain

Équipement

	Site d'hébergement touristique et site de loisirs
	Équipement divers
	Etablissement sensible
	Parc photovoltaïque
	SEVESO
	Carrières

Réseau

	Poste électrique
	Réseau électrique (HT/THT)
	Gazoduc
	Autoroute
	Nationale
	Départementale
	Réseau ferré existant

Zonage d'urbanisme

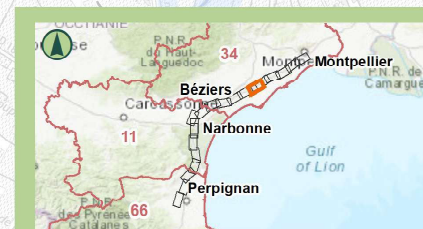
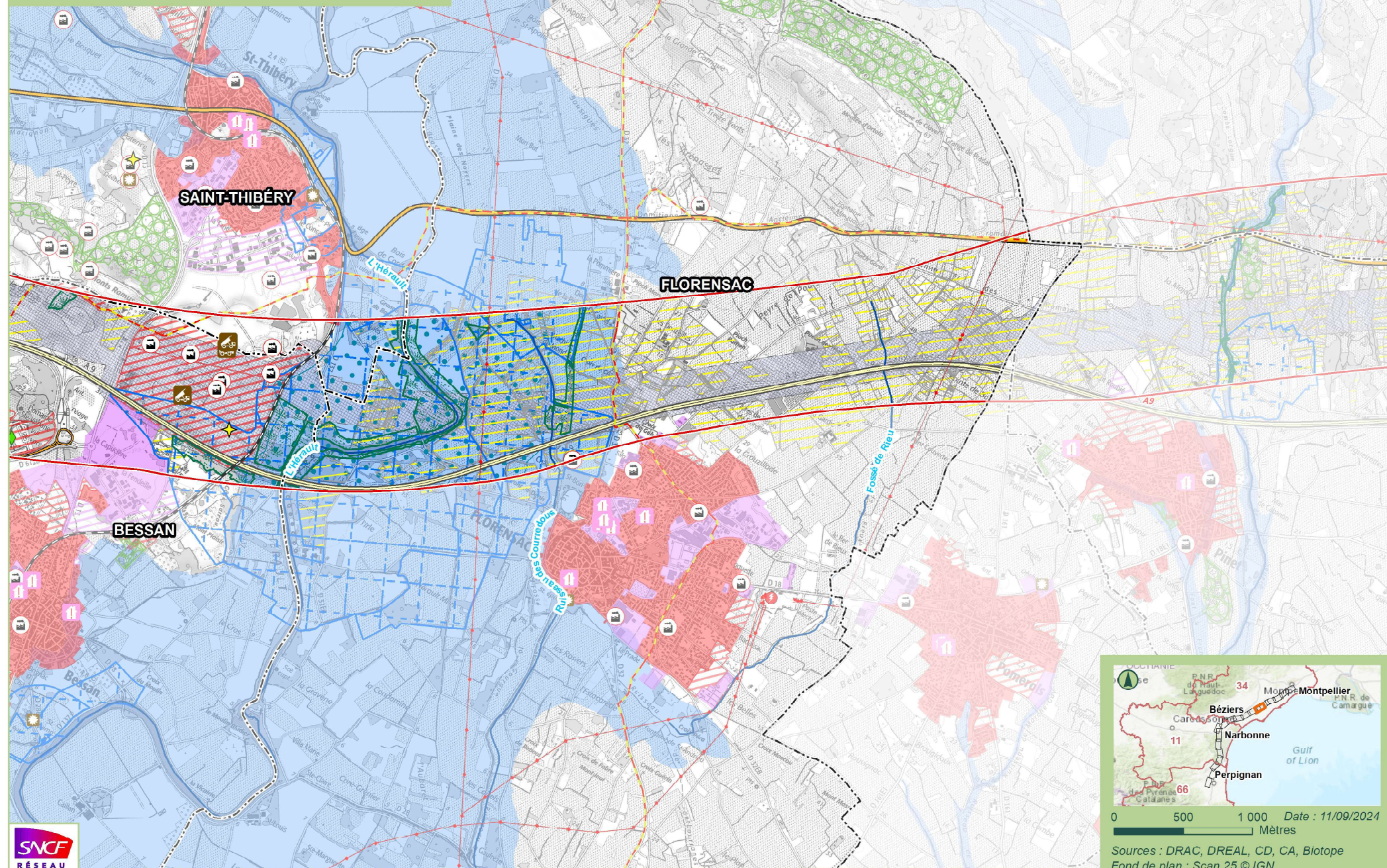
	Zone d'activité existante
	Zone d'activité future
	Zone urbanisée
	Zone à urbaniser
	Espace Boisé Classé

Enjeu agricole et viticole

	Enjeu très fort
---	-----------------

Patrimoine et paysage

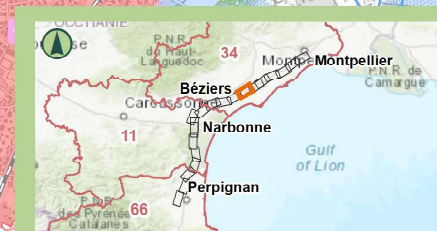
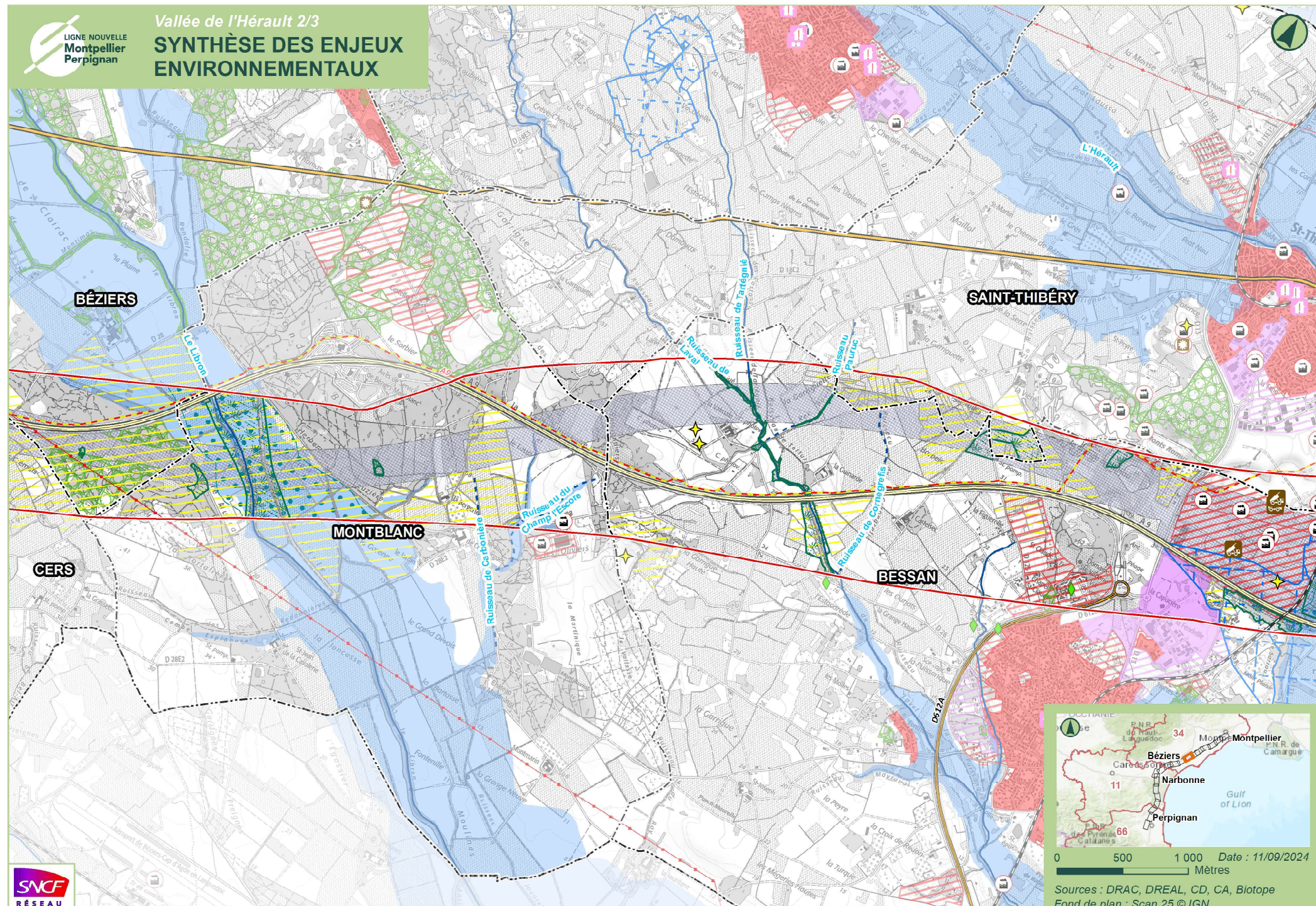
	Patrimoine UNESCO
	Site classé
	Site inscrit
	Site Patrimonial Remarquable
	Voie Domitienne
Monument historique et périmètre de protection :	
	Classé / Partiellement Classé
	Inscrit / Partiellement inscrit
	Classé - Inscrit / Partiellement Classé-Inscrit

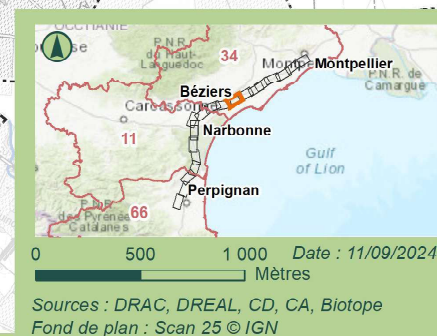
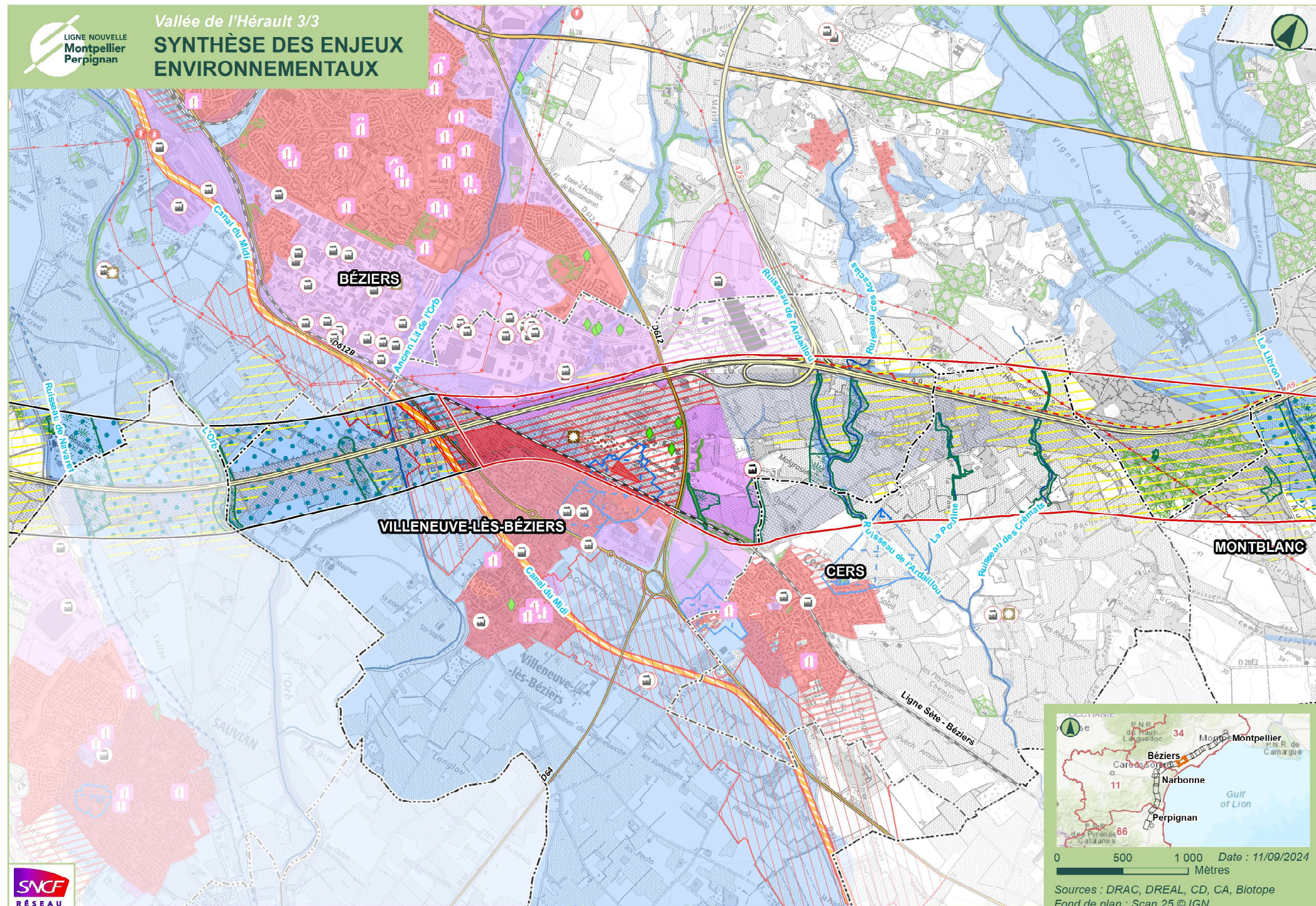


0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX





TABLES DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : Répartition de l'occupation du sol dans Gardiole et Mosson (Source : Chambres d'agriculture)	5
Figure 2 : Répartition de l'occupation du sol dans le Bassin de Thau (Source : Chambres d'agriculture)	6
Figure 3 : Répartition de l'occupation du sol dans la Vallée de l'Hérault (Source : Chambres d'agriculture)	6
Figure 4 : Rendement et surfaces en vigne dans les communes de la Vallée de l'Hérault et du Bassin de Thau (2015)	9
Figure 5 : Répartition des classes de potentialités agronomiques sur Gardiole et Mosson	11
Figure 6 : Répartition des classes de potentialités agronomiques sur le Bassin de Thau	11
Figure 7 : Répartition des classes de potentialités agronomiques sur la Vallée de l'Hérault	11
Figure 8 : Répartition de la production viticole par segment (Source : Observatoire viticole, France Agrimer, 2017, CA)	15
Figure 9 : Répartition des enjeux dans Gardiole et Mosson	27
Figure 10 : Répartition des enjeux du Bassin de Thau	27
Figure 11 : Répartition des enjeux dans la Vallée de l'Hérault	27
Figure 12 : Répartition des types de peuplements au sein de Gardiole et Mosson (Source : IFN)	28
Figure 13 : Répartition des types de peuplements au sein du Bassin de Thau (Source : IFN)	29
Figure 14 : Répartition des types de peuplements au sein de la Vallée de l'Hérault (Source : IFN)	29
Figure 15 : Le secteur « Plaine Ouest » du SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole (Source : SCoT Montpellier Méditerranée Métropole)	55
Figure 16 : Le territoire du Bassin de Thau (Source : SCoT de Thau)	56
Figure 17 : L'armature territoriale du territoire du SCOT du Biterrois projetée à 2040 (Source : SCoT du Biterrois)	58
Figure 18 : Les pôles de développement d'intérêt territorial au droit du Biterrois (Source : SCoT du Biterrois approuvé en 2013) et polarités commerciales sur le territoire du SCoT du Biterrois à 2040 (Source : DAAC du SCoT du Biterrois révisé, approuvé en 2023)	82
Figure 19 : Situation réglementaire des polluants atmosphériques dans Montpellier Méditerranée Métropole en 2022	103
Figure 20 : Carte de modélisation des concentrations en NO ₂ pour Montpellier Méditerranée Métropole en 2022	103
Figure 21 : Carte de modélisation des concentrations en NO ₂ pour Sète Agglopôle Méditerranée en 2022	104
Figure 22 : Situation réglementaire des polluants atmosphériques dans la communauté d'agglomération de Sète Agglopôle Méditerranée en 2022	104
Figure 23 : Situation réglementaire des polluants atmosphériques dans la communauté d'agglomération d'Hérault Méditerranée en 2022	104
Figure 24 : Situation réglementaire des polluants atmosphériques dans la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée en 2022	104
Figure 25 : Teneurs en dioxyde d'azote pour la campagne de mesures – Secteur Béziers	105
Figure 26 : Teneurs en dioxyde d'azote pour la campagne de mesures – Secteur Montpellier	106
Figure 27 : Pont sur la Mosson tel qu'il apparaissait en 1822 (Source : MIDILIBRE)	119
Figure 28 : Le canal du Midi par A. de Niquet (Source : Setec, 2012)	120

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de l'emploi agricole entre 2000 et 2010 dans les communes de la ZPP (Source : Agreste - RGA, 2000, 2010)	7
Tableau 2 : Répartition des exploitations selon la taille de leurs parcelles (nombre d'exploitations)	7
Tableau 3 : Répartition du bâti agricole dans Gardiole et Mosson	7
Tableau 4 : Evolution de l'emploi agricole entre 2000 et 2010 dans les communes de la ZPP (Source : Agreste - RGA, 2000, 2010)	7
Tableau 5 : Répartition des exploitations selon la taille de leurs parcelles (nombre d'exploitations)	8
Tableau 6 : Répartition du bâti agricole dans le Bassin de Thau	8
Tableau 7 : Evolution de l'emploi agricole entre 2000 et 2010 dans les communes de la ZPP (Source : Agreste - RGA, 2000, 2010)	8
Tableau 8 : Répartition des exploitations selon la taille de leurs parcelles (nombre d'exploitations)	8
Tableau 9 : Répartition du bâti agricole dans la Vallée de l'Hérault	8
Tableau 10 : Répartition des réseaux d'irrigation et équipements sur Gardiole et Mosson	9
Tableau 11 : Répartition des réseaux d'irrigation et équipements sur le Bassin de Thau	10
Tableau 12 : Répartition des réseaux d'irrigation et équipements sur Gardiole et Mosson	10
Tableau 13 : Répartition des parcelles viticoles AOC/AOP valorisées et valorisables sur la Phase 1	15
Tableau 14 : Liste des structures collectives (Source : CA)	17
Tableau 15 : Surfaces de peuplements sylvicoles par territoire au sein de la zone d'étude (Source : IFN)	28
Tableau 16 : Répartition des peuplements et essences sur la Phase 1 (Source : IFN)	29
Tableau 17 : Caractéristiques des espaces forestiers disposant ou soumis à un document de gestion à l'échelle de la phase 1 du projet LNMP	31
Tableau 18 : Caractéristiques des autres entités forestières, sans document de gestion à l'échelle de la phase 1 du projet LNMP	33
Tableau 19 : Pistes DFCI présentes au droit de la zone d'étude de Gardiole et Mosson	35
Tableau 20 : Pistes DFCI présentes au droit de la zone d'étude du Bassin de Thau	36
Tableau 21 : Contexte démographique des communes de Gardiole et Mosson en 2020	47
Tableau 22 : Contexte démographique des communes du Bassin de Thau en 2021 (Source : INSEE)	48
Tableau 23 : Contexte démographique des communes de la zone d'étude de la Vallée de l'Hérault en 2021 (Source : INSEE)	49
Tableau 24 : Principaux indicateurs de l'habitat de Gardiole et Mosson en 2020 (Source : INSEE)	50
Tableau 25 : Principaux indicateurs de l'habitat du Bassin de Thau en 2021 (Source : INSEE)	51
Tableau 26 : Principaux indicateurs de l'habitat de la Vallée de l'Hérault en 2021 (Source : INSEE)	52
Tableau 27 : Documents d'urbanisme en vigueur et dernières procédures des communes traversées par la ligne (juillet 2023)	59
Tableau 28 : Principales Servitudes d'Utilité Publique recensées la zone d'étude de Gardiole et Mosson	63
Tableau 29 : Principales Servitudes d'Utilité Publique recensées dans la zone d'étude du Bassin de Thau	68
Tableau 30 : Principales Servitudes d'Utilité Publique recensées dans la zone d'étude de la Vallée de l'Hérault	72
Tableau 31 : Population active et chômage au sein des communes de la zone d'étude de Gardiole et Mosson en 2020 (Source : INSEE)	76
Tableau 32 : Population active et chômage au sein des communes du Bassin de Thau en 2020 (Source : INSEE)	77

Tableau 33 : Population active et chômage au sein des communes de la Vallée de l'Hérault en 2020 (Source : INSEE).....	78
Tableau 34 : Les projets d'extension des zones d'activités économiques (Sources : PLU des communes citées).....	81
Tableau 35 : Les projets de développement routier dans Gardiole et Mosson (Sources : PDU, SNIT).....	83
Tableau 36 : Principales structures routières dans Gardiole et Mosson (Source : Recensement des TMJA sur le réseau routier national en 2018, CD34, DREAL Occitanie, ASF).....	84
Tableau 37 : Les projets de transports en commun (Sources : SCoT, PDU, SRI).....	85
Tableau 38 : Lignes Haute Tension et Très Haute Tension recensées dans la zone d'étude (Source : Réseau de Transport d'Electricité / PLU).....	85
Tableau 39 : Les projets de développement des infrastructures (Source : SCoT, PDU, SNIT, SRI).....	88
Tableau 40 : Principales structures routières du Bassin de Thau (Source : Recensement des TMJA sur le réseau routier national en 2018, DREAL Occitanie, CD34, ASF).....	89
Tableau 41 : Les projets de développement des transports en commun (Sources : SCoT, PDU, SNIT, SRI).....	90
Tableau 42 : Liste des bus traversant la zone d'étude (Sources : région Occitanie, CA Hérault Méditerranée, CA Sète Agglopôle Méditerranée).....	90
Tableau 43 : Lignes Haute Tension et Très Haute Tension recensées au sein de la zone d'étude (Source : Réseau de Transport d'Electricité / PLU).....	91
Tableau 44 : Conduites de gaz au droit de la zone d'étude (Source : GRDF).....	91
Tableau 45 : Le réseau ferré au droit de la zone d'étude (Sources : SCoT, PDU, SNIT, SRI).....	93
Tableau 46 : Les projets de développement routier (Sources : SCoT, PDU, SNIT, SRI).....	93
Tableau 47 : Principales structures routières dans la Vallée de l'Hérault (Source : Recensement des TMJA sur le réseau routier national en 2018, CD34, DREAL Occitanie, CABM, ASF).....	94
Tableau 48 : Lignes Haute Tension et Très Haute Tension présentes au droit du secteur d'étude (Source : Réseau de Transport d'Electricité / PLU).....	95
Tableau 49 : Conduite de gaz au droit de la zone d'étude (Source : GRTGaz).....	95
Tableau 50 : Liste des carrières en activité dans la zone d'étude.....	96
Tableau 51 : Liste des établissements ICPE autres que carrières et centres de traitement de déchets dans la zone d'étude.....	96
Tableau 52 : Liste des communes soumises aux risques technologiques sur la Phase 1 (DDRM, 2021).....	98
Tableau 53 : Classement sonore du réseau routier au sein de la zone d'étude de la Vallée de l'Hérault.....	99
Tableau 54 : Classement sonore du réseau routier au sein de la zone d'étude du Bassin de Thau.....	99
Tableau 55 : Classement sonore du réseau routier au sein de la zone d'étude de Gardiole et Mosson (Source : DREAL Occitanie 2019).....	99
Tableau 56 : Résultats des récepteurs soumis au bruit routier dominant en 2012.....	100
Tableau 57 : Résultats des récepteurs soumis au bruit routier dominant en 2020.....	100
Tableau 58 : Résultats des récepteurs soumis au bruit ferroviaire dominant en 2012.....	100
Tableau 59 : Résultats des récepteurs soumis au bruit ferroviaire dominant en 2020.....	100
Tableau 60 : Analyse des résultats de 2012 et mis à jour en 2021.....	101
Tableau 61 : Critères de localisation des sites de mesures.....	105
Tableau 62 : Résultats de la campagne de mesures 2020 du dioxyde d'azote.....	107
Tableau 63 : Liste des structures d'accueil.....	111
Tableau 64 : Organisation de la chasse au sein dans la zone d'étude de Gardiole et Mosson.....	113
Tableau 65 : Organisation de la chasse dans la zone d'étude du Bassin de Thau.....	114

Tableau 66 : La chasse dans la zone d'étude de la Vallée de l'Hérault.....	115
--	-----

PHOTOS

Photo 1 : Vue sur la Gardiole, depuis la plaine de Fabrègues (Source : BRLi).....	5
Photo 2 : Paysage mosaïque mêlant viticulture et bosquets, le long de la voie Romaine, commune de Pinet (Source : BRLi).....	6
Photo 3 : La Plaine du Libron, sur la commune de Montblanc (Source : RJO, BRLi).....	6
Photo 4 : Plantation de Cèdres aux environs de Gigan (Source : ONF).....	30
Photo 5 : Peuplement de Pin d'Alep amélioré par une coupe d'éclaircie (Source : ONF).....	35
Photo 6 : Commune de Gigan (Source : Systra).....	60
Photo 7 : Mas de Garric (Source : ville-meze.fr).....	79
Photo 8 : La Méridienne (Source : viaterre.fr).....	80
Photo 9 : Abbaye Saint-Félix de Montceau (Source : BRLi).....	111
Photo 10 : Bassin de Thau, au droit de Balaruc-le-Vieux.....	111
Photo 11 : Château de Saint-Bauzille.....	112
Photo 12 : Massif de la Gardiole (Source : R.Jourdan, BRLi).....	117
Photo 13 : Oppidum de la Roque (Source : BRLi).....	118
Photo 14 : Domaine du Vieux-Mujolan (Source : BRLi).....	118
Photo 15 : Abbaye de Saint-Félix de Monceau (Source : BRLi).....	118
Photo 16 : Le parc d'Issanka (Source : BRLi).....	119
Photo 17 : Voie Domitienne entre Loupian et Poussan avec l'emprise de la chaussée suggérée par une trame (Source : La voie Domitienne du Rhône aux Pyrénées, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, DRAC Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole, 2020).....	119
Photo 18 : Vestiges archéologiques du Pallas (Source : R.Jourdan, BRLi).....	120
Photo 19 : Paysages du canal du Midi (Source : Cahier de gestion du site classé des paysages du canal du Midi).....	121
Photo 20 : Château Saint-Bauzille (Source : http://www.trivago.fr).....	121
Photo 21 : La voie Domitienne sur la commune de Pinet (Source : BRLi/ Traverses).....	122
Photo 22 : Vues de et depuis l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau.....	124
Photo 23 : Massif de la Gardiole Source : Site internet de Sète agglomération Méditerranée).....	125
Photo 24 : Vue depuis le massif de la Gardiole Source : Site internet Frontignan tourisme).....	125
Photo 25 : Parcours de randonnée Cit'Art du massif de la Gardiole Source : Site internet Hérault tourisme).....	125
Photo 26 : Penthes de la Gardiole et Mosson en fond de vallon.....	126
Photo 27 : Pont sur la Mosson.....	126
Photo 28 : Landes et Gardiole.....	126
Photo 29 : Le passage de la Via Domitia.....	126
Photo 30 : Vue du bassin de Thau depuis la montagne de la Moure.....	127
Photo 31 : Ouverture de la plaine de Poussan sur le bassin de Thau.....	127
Photo 32 : Le canal du Midi à Villeneuve-lès-Béziers.....	127
Photo 33 : Vue d'ensemble de la vallée de la Mosson (Source : TRAVERSES).....	129
Photo 34 : Panorama sur le massif forestier (Source : TRAVERSES).....	129

Photo 35 : La Vène et l'ancien pont ferré (Source : TRAVERSES).....	129	Carte 10 : Résultats de la campagne de mesure en NO ₂ du 19/11 au 17/12/2020 au niveau du secteur de Béziers	108
Photo 36 : Vue sur la plaine de Poussan depuis le quartier du Giradou (Source : TRAVERSES)	129	Carte 11 : Résultats de la campagne de mesure en NO ₂ du 19/11 au 17/12/2020 au niveau du secteur de Montpellier.....	109
Photo 37 : La voie Domitienne sur la commune de Pinet (Source : BRLi/ Traverses)	129	Carte 12 : Paysage, patrimoine culturel, tourisme et loisirs – Gardiole et Mosson	132
Photo 38 : Perception de la plaine et site de franchissement de l'Hérault depuis la RD32E6 (Source : TRAVERSES).....	129	Carte 13 : Paysage, patrimoine culturel, tourisme et loisirs – Bassin de Thau	136
Photo 39 : Château de Coussergues (Source : TRAVERSES)	130	Carte 14 : Paysage, patrimoine culturel, tourisme et loisirs – Vallée de l'Hérault	140
Photo 40 : Les mas le long de la RD 613 (Source : SETEC).....	130	Carte 15 : Synthèse des enjeux environnementaux de Gardiole et Mosson.....	150
Photo 41 : A l'Ouest de Fabrègues, la plaine de la Mosson (Source : SETEC)	130	Carte 16 : Synthèse des enjeux environnementaux du Bassin de Thau	155
Photo 42 : Domaine du Vieux-Mujolan, Fabrègues (Source : BRLi).....	130	Carte 17 : Synthèse des enjeux environnementaux dans la Vallée de l'Hérault	160
Photo 43 : Oppidum de la Roque, Fabrègues (Source : BRLi).....	130		
Photo 44 : Le massif de la Gardiole (Source : BRLi)	130		
Photo 45 : Abbaye Saint-Félix de Montceau (Source : BRLi).....	131		
Photo 46 : Plaine de Fabrègues-Gigean (Source : BRLi).....	131		
Photo 47 : Le site de Mèze (Source : SDAP/SETEC, juin 2012)	135		
Photo 48 : Paysage pittoresque encadrant la voie Domitienne, Castelnaud-de-Guers (Source : BRLi).....	135		
Photo 49 : Le passage de la via Domitia (Source : SDAP/SETEC, juin 2012).....	135		
Photo 50 : Les vues depuis la plaine de Loupian sur le bassin de Thau (Source : SDAP/SETEC, juin 2012) ..	135		
Photo 51 : Les vues depuis la montagne de La Moure sur le bassin de Thau (Source : SDAP/SETEC, juin 2012)	135		
Photo 52 : L'ouverture de la plaine de Poussan sur le bassin de Thau (Source : SDAP/SETEC, juin 2012) ...	135		
Photo 53 : Vue sur le mont Saint-Clair et le bassin de Thau depuis les vignes de Pinet (Source : BRLi)	135		
Photo 54 : Château de Coussergues, Montblanc	139		
Photo 55 : Plaine du domaine de la pointe de Castel au Nord de l'autoroute A9 (Source : PLU de Florensac)	139		
Photo 56 : Domaine de la Miquelle, Béziers	139		
Photo 57 : Domaine de la Guinarde, Bessan.....	139		
Photo 58 : Domaine de Castelsec, Bessan.....	139		
Photo 59 : Château de Saint-Bauzille, monument historique sur la commune de Béziers	139		
Photo 60 : Monts Ramus (Source : Google Street view)	139		

CARTES

Carte 1 : Potentiel agronomique de la phase 1 du projet LNMP.....	12
Carte 2 : Les activités agricoles et viticoles	18
Carte 3 : Espaces boisés et équipements de lutte contre le risque incendies	37
Carte 4 : Servitudes dans Gardiole et Mosson	64
Carte 5 : Servitudes du Bassin de Thau	69
Carte 6 : Servitudes dans la Vallée de l'Hérault.....	73
Carte 7 : Activités, réseaux et équipements de Gardiole et Mosson	87
Carte 8 : Activités, réseaux et équipements du Bassin de Thau	92
Carte 9 : Activités, réseaux et équipements dans la Vallée de l'Hérault.....	97



SNCF RESEAU - Bâtiment Tech Tower
DIRECTION GENERALE DES GRANDS PROJETS

10 Rue Isabelle Eberhardt – BP91242
34 000 Montpellier

